

**RAPPORT  
N° 2017/E2/117**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**2<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017**

**1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES SUR LE RESEAU ROUTIER  
TERRITORIAL DE CORSE**

COMMISSIONS COMPETENTES : COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

COMMISSION DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION



## Investigations géotechniques sur le réseau routier territorial de Corse

### Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse

### Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse l'autorisation de signer et d'exécuter l'accord-cadre à bons de commande relatif aux investigations géotechniques sur le réseau routier territorial de Corse.

#### **I) OBJET**

Dans le cadre des opérations d'investissement sur le réseau routier de la Collectivité Territoriale de Corse, il est nécessaire de procéder régulièrement à des investigations géotechniques pour la mise au point des études. Les services de l'exploitation routière ont également besoin d'effectuer des campagnes d'auscultation des ouvrages existants (talus rocheux...) afin de définir les programmes d'entretien.

Pour réaliser ces diverses investigations, la Collectivité Territoriale de Corse dispose sur chaque département d'un marché à bons de commande pluriannuel.

Ces marchés sont arrivés à échéance en janvier 2016. Il convient donc de relancer une consultation pour la période 2017-2020 (3 ans).

#### **II) PRINCIPALES DISPOSITIONS**

La consultation a été lancée en appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1, 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application de l'article 78 - I alinéa 3 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Lot	Première période 12 mois		Montants par période 12 mois reconductible 2 fois	
	Montant Minimum	Montant Maximum	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - Investigations géotechniques sur les RT de Corse du Sud	100 000,00 € HT	400 000,00 € HT	100 000,00 € HT	400 000,00 € HT
Lot 2 - Investigations géotechniques sur les RT de Haute Corse	100 000,00 € HT	400 000,00 € HT	100 000,00 € HT	400 000,00 € HT

### **III) FINANCEMENT**

Le marché sera financé sur les crédits inscrits au Budget de la CTC au programme 1212-I, principalement sur l'AP 269E.

### **IV) DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le Corse Matin (journal local habilité) et au JOUE.

La date de publication était le 24 décembre 2016.

La date limite de réception des offres était fixée au 1<sup>er</sup> février 2017 à 12h00.

Les plis ont été ouverts en commission le 15 février 2017.

6 candidats ont remis une offre, identique pour les 2 lots, dans les délais :

- ✓ Géotec
- ✓ Hydrogéotechnique
- ✓ Rocca e Terra
- ✓ ERG
- ✓ Ginger
- ✓ Corse Géosciences

### **V) EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

L'analyse des offres et leur classement s'est effectué comme suit :

- ✓ Critère n° 1 : Valeur technique (60 %) ;
- ✓ Critère n° 2 : Prix (40 %).

Le classement, identique pour les 2 lots, est le suivant :

	<i><b>classement</b></i>
<b>Géotec</b>	2
<b>Hydrogéotechnique</b>	1
<b>Rocca &amp; Terra</b>	3
<b>ERG</b>	6
<b>Ginger</b>	4
<b>Corse Géosciences</b>	5

Au vu du rapport d'examen des candidatures et des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 26 avril 2017, a décidé d'attribuer l'accord cadre à bons de commande relatif aux investigations géotechniques sur les Routes Territoriales de Corse au bureau d'étude Hydrogéotechnique Sud Est.

### **VI) CONCLUSION**

En conclusion, je vous serais obligé :

- 1) de m'autoriser à signer et exécuter l'accord cadre à bons de commande relatif

aux investigations géotechniques sur les Routes Territoriales de Corse avec le bureau d'étude Hydrogéotechnique Sud Est pour les 2 lots.

**2)** de m'autoriser à signer et exécuter les avenants sans incidence financière.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**DELIBERATION N° 17/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**  
**AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER**  
**ET EXECUTER L'ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF**  
**AUX INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES SUR LE RESEAU ROUTIER**  
**TERRITORIAL DE CORSE**

**SEANCE DU**

L'An deux mille dix-sept et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse,

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème partie,
- VU** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- VU** la délibération n° 17/035 AC de l'Assemblée de Corse du 23 février 2017 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2017,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter l'accord cadre à bons de commande relatif aux investigations géotechniques sur les Routes Territoriales de Corse avec le bureau d'étude HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST pour les 2 lots.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** M. le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter les avenants sans incidence financière.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AIACCIU, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI